



UN ENGAGEMENT UNIVERSEL EST-IL POSSIBLE,

- **Le développement durable, un engagement universel**

Les quartiers d'affaires sont par essence à vocation internationale, puisqu'au croisement des niveaux local, régional, et international. Chaque quartier se doit donc d'être compétitif au niveau mondial. Les quartiers d'affaires de demain devront ainsi répondre aux mêmes critères de développement durable : respect de l'environnement, baisse de la consommation d'énergie, et amélioration des conditions de vie des travailleurs et des visiteurs. L'acceptation de ces critères et leur mise en application ne peuvent cependant qu'être le fruit des volontés publiques et privées. L'implication de tous, à tous les niveaux, pour le développement durable, est indispensable. De plus, les quartiers d'affaires ont un rôle moteur dans l'innovation qui les amène à avoir une responsabilité sociale et environnementale qu'ils doivent assumer. Tous ces éléments font du développement durable un engagement universel.

- **La charte de l'EPAD : une nécessité**

La charte de l'EPAD est nécessaire en raison de l'universalité de l'urbanisme en tant que discipline et du développement durable en tant qu'engagement. Cette Charte est non seulement un engagement cohérent et international, mais elle est aussi le symbole d'une conviction politique nationale et internationale. La portée de cette charte, initiée par un quartier d'affaires, a donc vocation à être universelle, et se doit de l'être.